

breuses et une extrême vieillesse. On rapporte de ce vénérable vieillard une anecdote qui fait connaître combien, dans son long ministère, il s'était aguerri, et combien peu il se mettait en peine des jugements des hommes et des démarches faites contre lui. Plusieurs fois il avait averti, repris et menacé un cabaretier de sa paroisse, du nom de Groleau, qui, par sa facilité à livrer des boissons, causait dans la paroisse de fréquents désordres. Voyant que ces avertissements particuliers n'avaient aucun effet, que les désordres, les ivrogneries et les scandales dont ce cabaretier était la cause, ne faisaient qu'augmenter, il l'interpella un jour publiquement, en chaire, en reprochant à ses paroissiens les désordres et les scandales qui avaient journellement lieu, en invectivant surtout sur les excès d'ivrognerie qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. "C'est, dit-il enfin, ce maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales." (1)

Le susdit Groleau, choqué, irrité au dernier point d'une semblable interpellation, et surtout de l'épithète de maudit jointe à son nom, et par laquelle il se regardait comme dévoué à l'anathème et entièrement déshonoré, porte sa plainte à M. l'Intendant même contre M. Ménage.

Ce monsieur est cité à une cour spéciale qui doit se tenir en présence de l'Intendant. M. Ménage s'y rend. Là, sommé de répondre sur les motifs qui l'ont pu porter à se servir d'expressions aussi étranges que celles qu'on lui reproche avoir employées à l'égard du sieur Groleau, sommé de faire connaître ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, M. Ménage se renferme dans un profond silence. Sommé plusieurs fois de répondre, il garde toujours le silence; l'Intendant lui-même lui adresse enfin les mêmes paroles que Pilate autrefois avait adressées à Jésus-Christ: "Vous ne répondez rien à ce qu'on dit contre vous!" Ce que j'ai à répondre, dit enfin M. Ménage le voici: "Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne voulait que le bien, qui n'enseignait que la vérité, a été cependant traîné de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate: aujourd'hui, moi, qui suis son disciple et son ministre, pour la même cause je suis traité comme il a été traité." Et ensuite prenant son chapeau, le bon vieillard salue M. l'Intendant et toute la cour, et se retire tranquillement. Soit étonnement de la hardiesse et de la

(1) Évidemment M. Ménage dut faire comprendre, dans cette circonstance, qu'il ne fallait pas toujours prendre son nom dans le sens littéral. (L'abbé D. G.)